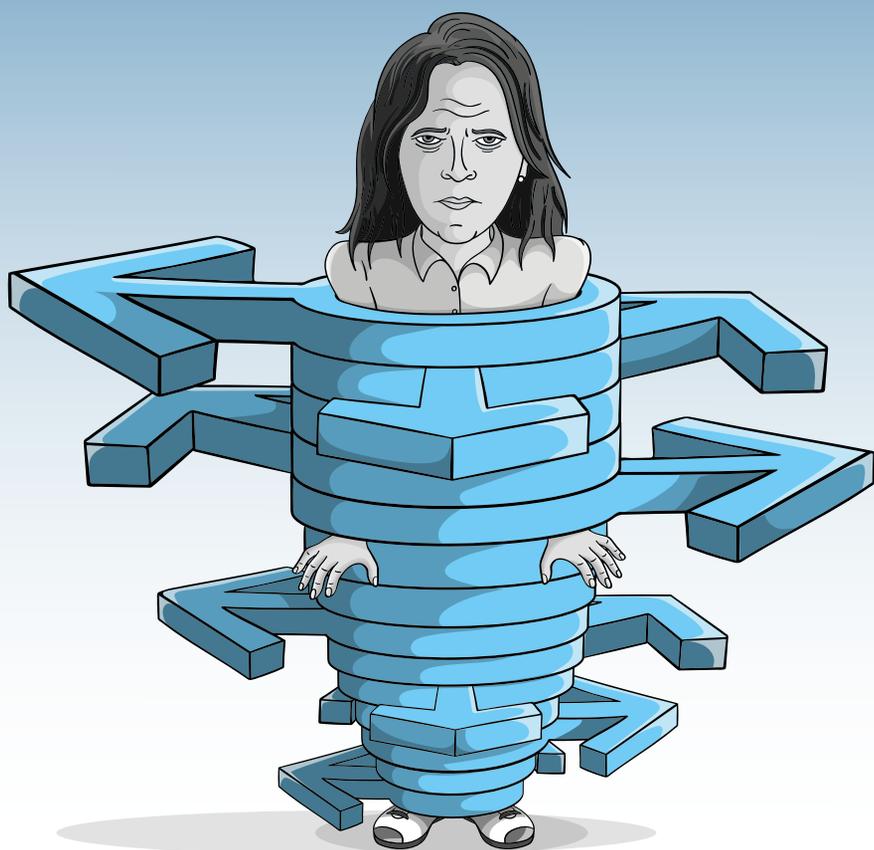


L'Anjou laïque

N° 146 Journal de la Fédération des Œuvres Laïques de Maine-et-Loire - 3,00 € - Janvier, Février, Mars 2024

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : LES MENTALITÉS PEINENT À ÉVOLUER ...



Plop
&
Kankr

**Violence faite aux
femmes**..... p.4

**Conflit
Hamas/ Israël** p.8

**Le 11 novembre de
la paix** p.11

**La ville de
Tombouctou** p.12

**Un roman :
Talon de fer** p.14

Également au sommaire de ce numéro

Portrait : André Riéra p.2
Une forme de séparatisme p.3
Une page laïcité p.6
Le SNU p.7
Les prévisions p.10
Baurepaire, Garnier p.16

L'association 4ACG p.17
Max Bayard p.17
Le transhumanisme p.18
Devinette et mots croisés p.19
Une nouvelle d'Armelle p.20
Boule de fort p.20



9 771245 093003 >

André Riéra

Le patronyme d'André, « Riéra », n'est pas répandu dans notre région angevine. Ce militant, cheville ouvrière de l'amicale laïque de Saint-Barthélémy, a une histoire personnelle originale. Nous pensons déjà vous l'avoir rapportée. Mais non, André Riéra était passé au travers des mailles de la rubrique portrait. Avec ce numéro l'omission sera réparée. Il sera soumis non à la question, mais au questionnaire classique de la page.

Anjou Laïque : André, parle-nous de ta jeunesse.

André Riéra : Volontiers. Je suis né le 26 août 1945 à une trentaine de kilomètres d'Alger à Ain Taya exactement. Mes ancêtres sont originaires de Minorque. Poussés par la misère, ils ont saisi l'opportunité des concessions françaises après la conquête militaire de 1830. Mon père était métayer sur une exploitation maraîchère de 8 hectares. Ma mère le secondait. Durant l'année scolaire, pour faciliter la scolarité de ses enfants (2 filles et un garçon) mon père louait un studio dans le village. La gestion en fut confiée à ma grand-mère paternelle. J'ai fréquenté l'école publique du village où musulmans, protestants, juifs, athées se côtoyaient. Seuls étaient séparés les filles et les garçons. Ce fut longtemps la même chose en France. Toute ma famille (paternelle et maternelle) était implantée à Ain Taya ou autour. Mon père était un musicien et un grand lecteur d'Alexandre Dumas. Bon élève, pour des raisons économiques, il ne put poursuivre au désespoir de son instituteur. Il veilla à ce qu'un tel sort ne m'échouât pas. Régulièrement, il allait voir mes enseignants. Je fus même inscrit à une étude payante. J'ai passé le concours d'entrée en sixième et fréquenté le collège de Rouiba. Mes sœurs n'eurent pas cette opportunité. Le soir je réintégrai le village de AinTaya où j'étais hébergé chez ma tante. En juin 1960, je pense avoir satisfait mon père. Je fus reçu au BEPC et admis à l'école normale d'Alger et à l'école de l'air. J'ai choisi la première. Après ma seconde, mon année de première fut écourtée. C'était la guerre d'indépendance et la réaction de l'OAS de triste mémoire. En 1963, la famille a quitté l'Algérie pour La Chatre dans l'Indre. J'y ai terminé ma scolarité secondaire. Bien que nommé dans le Maine-et-Loire déficitaire en postes d'instituteurs, j'ai rejoint l'école normale de Périgueux (affectation administrative) pour mon année de formation professionnelle. Voici en bref ma scolarité et mes années de jeunesse.

A. L. : Tu entres donc dans l'Éducation nationale dans notre département.

A. R. : Oui et j'y ai pris ma retraite. Ma première nomination fut à Nyoiseau. Avec Edgard Cappelle, je me suis engagé dans l'USEP. Ce fut ma première relation avec une organisation laïque. Le groupe scolaire était flambant neuf. Le logement de fonction, en revanche, indigne. Pas d'eau chaude, les toilettes au fond du jardin. Revendicatif (déjà), j'obtins salle d'eau et WC à l'intérieur. Reven-



dicatif donc, j'ai adhéré au mouvement de mai 1968. Dans les manifestations, j'ai rencontré les mineurs du Segréen. Bien m'en a pris, j'ai fait la connaissance de Colette fille d'ardoisier fendeur à la carrière de Misengrain. Elle devint ma femme le 12 juillet 1969. Elle travaillait comme secrétaire chez Braud dans la zone industrielle d'Éventard. J'ai demandé ma mutation pour ce secteur. Je fus nommé à St-Barthélémy à l'école Pierre et Marie Curie. Lucette Le Corre, directrice, me sollicite alors pour adhérer à l'amicale laïque. J'accepte.

A. L. : Commence alors ton militantisme laïque.

A. R. : Oui et je continue.

Dans un premier temps, pour défendre les intérêts de l'amicale laïque, je me présente sur la liste sans étiquette. Elle était favorite. Comme la plupart des non étiquetée, elle était centre droit. En son nom Jean Gilles exerça de nombreux mandats. Sa gestion fut relativement ouverte. Je pus donc demander pour le centre aéré dont j'assurai la direction de meilleures conditions de fonctionnement et des tarifs abordables. Élu, je me suis impliqué dans la caisse des écoles en lien avec les

parents d'élèves. Pour affiner mes idées sur le péri-scolaire, je me suis rapproché des Francas. C'est aussi à cette époque que j'ai adhéré à la FEN et au courant Unité Action. Bien que retraité, je suis toujours syndiqué à la FSU. En 1977 je me présente sur une liste d'union de la gauche. Libéré de la gestion du centre de loisirs je m'engage encore plus dans l'amicale. Je participe à la création d'activités socio-culturelles : école de danse, école de musique, labo photo, ateliers informatique et poterie. À cette époque (années 1980), je deviens administrateur de la FOL. J'y ai croisé Raymond Ablin, Marcel et Roger Paquereau, Raoul Corbin, Renée Ferrand, Michel Courtin, Pascal Scottot, Guy Le Méner, Jean-Pierre Curie et bien d'autres militants. Je fus même élu au bureau.

A. L. : Tu fus et restes encore un militant sur lequel la FOL peut compter, mais ton engagement ne s'est pas limité à la défense de la laïcité et de l'école publique. Dis-nous quelques mots sur ton activité politique.

A. R. : Volontiers.

Je suis maintenant adhérent au Pôle de Renaissance Communiste de France. Henri Alleg, en fut un illustre adhérent. Faut-il le rappeler Henri Alleg fut l'auteur « De la question ». Il y a dénoncé les tortures faites sur les Algériens combattants ou supposés. Le livre fut préfacé par Jean-Paul Sartre. Autre militante célèbre Annie Lacroix-Riz, historienne bien connue. Le président d'honneur du PRCF n'est autre que Léon Landini, ancien résistant FTP-MOI. J'estime être en bonne compagnie. Précédemment, je fus au parti communiste. Je peux dire que j'étais une figure locale de ce parti. J'en fus de nombreuses fois le candidat à diverses élections. Mes scores furent toujours honorables. On dit souvent qu'en vieillissant on se droitise. Ce n'est pas mon cas. Avant mon adhésion au parti communiste, j'étais au parti socialiste. En 1977, sur la liste d'union de la gauche aux élections municipales, j'en étais membre. Le congrès d'Épinay m'avait plu. J'ai déchanté. Au virage de 1983, je suis parti. Je pense que j'ai bien fait. La fameuse parenthèse, avec François Hollande président de la République, est bien restée ouverte. Maintenant, il ne faut pas préjuger de l'avenir.

A. L. : Merci André. Tu pourrais écrire tes mémoires et les intituler "Un petit pied-noir"

A. R. : Peut-être, je réfléchirai au titre.

Propos recueillis par Jack Proult



Regards : une forme de séparatisme

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée ». Cet article 1 de la constitution stipulant que la France est une « République indivisible » correspondra-t-il, à l'avenir, à une réalité

C'est loin d'être certain. Comme les autres qualités (« laïque, démocratique, et sociale »), héritières des lumières et du mouvement citoyen des années de la révolution de 1789, elle risque d'être démentie par les faits. « Son organisation décentralisée » était compatible avec son indivisibilité tant que les pouvoirs délégués aux régions, départements et communes étaient identiques. C'était avant la loi des trois D votée en février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration. Le D le plus osé et le plus dangereux est celui de la « différenciation ». Il menace l'indivisibilité de la République. C'est, sans doute, ce qui a motivé un vote négatif des députés du parti communiste et de la F.I. Imaginons une différenciation expérimentale sur l'organisation de l'enseignement dans les régions de l'Ouest, l'enseignement privé catholique aurait une belle part. Les restrictions à un financement public sur les investissements seraient certainement levées.

Un livre éclairant

Dans un remarquable ouvrage, « La France en miettes », Benjamin Morel, maître de conférences en droit public, montre la nocivité des régionalistes invétérés. Le sous-titre du livre : « Régionalisme, l'autre séparatisme » est sans ambiguïté. La revendication de la différenciation s'appuie sur une réappropriation culturelle d'une langue, soi-disant, originelle. En réalité, ce patrimoine linguistique ne serait qu'une construction intellectuelle d'une élite militante à partir de dialectes très locaux. Ce bricolage, d'après le regretté Jean-Mathieu Codani, pur Corse, ancien secrétaire du syndicat national des instituteurs et institutrices en Maine-et-Loire, vaudrait aussi pour la langue corse. Les ethno-régionalistes approuvent naturellement la Charte européenne des langues régionales et minoritaires non encore ratifiée. Le Conseil constitutionnel fidèle à l'article 2 de la Constitution

Benjamin Morel

LA FRANCE EN MIETTES

Régionalismes, l'autre séparatisme



s'y est opposé. Pour cette instance, le français doit rester la seule langue de la République. Les Bretons et leur journal (Ouest-France) s'en sont désolés. La porosité de partis nationaux, (Benjamin Morel vise principalement les Verts et la Macronie), favorise le militantisme des ethno-régionalistes qui, dans leurs fêtes et leurs défilés, occultent les symboles nationaux au profit des marques régionales plus politiques que folkloriques. Les partis bretons et basques, plus particulièrement, gommant les aspérités de leurs passés peu glorieux en s'ouvrant parfois aux idées de gauche. Pour obtenir des compétences différenciées, ils évitent d'évoquer les difficultés gouvernementales des pays européens ou le régionalisme asymétrique est légion (Espagne, Italie, Grande Bretagne).

« Autonomie pour la Corse et dans la République »

Emmanuel Macron l'a promise à l'assemblée de Corse. Est-ce un gage donné à Jean-Guy Talamoni qui peu de temps après avoir été élu président de cette nouvelle institution déclarait que la France était un « pays ami ». Le 5 juillet dernier, cette assemblée a adopté une résolution réclamant l'exercice du pouvoir

législatif dans à peu près tous les domaines, à l'exception du régalien. Ils souhaitent ainsi un statut de résident, la co-officialité de la langue corse et l'inscription du peuple corse dans la Constitution. Rien que ça !

Autrement dit, l'État financerait des leviers qu'il ne pourrait plus actionner. Ces revendications des autonomistes dépassent la différenciation prévue dans la loi dite trois D de février 2022. Elle implique donc une réforme constitutionnelle approuvée par 3/5 du congrès (Assemblée nationale et Sénat réunis). Ce n'est pas gagné. Emmanuel Macron le sait très bien. Alors gage ou opération visant à se défausser sur les élus nationaux ? La deuxième hypothèse n'est pas à rejeter. Chez Macron, le populiste peut se doubler d'un adepte du poker menteur. Quoiqu'il en soit, sa déclaration apporte de l'eau au moulin des ethno-régionalistes séparatistes. Après celle-ci, le président du Conseil régional de Bretagne, Loïc Chesnais-Girard a remis à la première Ministre un rapport réclamant davantage d'autonomie pour sa région au nom de sa spécificité. À ne pas en douter, des prérogatives supplémentaires se traduiraient par une intégration des écoles Diwan (école où



seul le breton est parlé) dans un service public d'éducation régional. Et pourquoi pas, à une ré-écriture de tous les actes administratifs en langue bretonne. La nouvelle cité de la langue française à Villers-Cotterêts n'aura aucune incidence sur les forces régionales ethniques centripètes. Une nouvelle fois le « En même temps » macronien s'avérera bidon.

Jack Prault

Pour l'élimination des violences faites aux femmes

Journée instaurée en 1999 par l'ONU, en mémoire des trois sœurs Mirabal, militantes dominicaines assassinées sur les ordres du chef d'État Rafael Trujillo.

Le nombre des violences ne diminue pas. En France en 2022 on comptait 120 féminicides (femmes tuées parce qu'elles étaient femmes), en 2023 le nombre est de 118 depuis le début de l'année ! Chaque année on estime que 84 000 femmes sont victimes de viols ou de tentatives de viols. En France 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles ! Les violences sexistes subies au quotidien ne sont pas toujours identifiées

comme telles mais tout aussi destructrices et dévalorisantes pour la femme. La ville d'Angers en fait sa priorité. Depuis 2022 ce n'est plus un jour mais le mois entier pour agir contre ces violences que la Ville d'Angers et ses partenaires organisent de nombreux rendez-vous. Ce programme de sensibilisation est coordonné par la mission Égalité Diversité de la ville d'Angers : il met en avant les événements portés par la Ville, Angers Loire Métropole et leurs partenaires.

Le plus souvent la victime est une femme et l'auteur de ces violences est un homme.

Comment le comprendre ? Depuis plusieurs millénaires nos sociétés, fondées sur des relations inégalitaires entre les sexes, ont une

responsabilité collective dans cette violence. Cette domination du masculin sur le féminin n'est pas « naturelle », elle est construite socialement et a des conséquences sur les comportements individuels et sur les rapports sociaux. Le masculin et le féminin sont définis par des stéréotypes qui enferment femmes et hommes dans des rôles normés. Par exemple sont valorisés les comportements à risques et la violence comme valeur fondatrice du masculin. La prévention des violences passe par l'intégration d'une réflexion sur la place des femmes et des hommes dans nos sociétés : réflexion à faire auprès des enfants, adolescents et des adultes au sein de tous les secteurs professionnels.

Catherine Battreau

Sarah Abitbol

Dans le cadre du Grand Prix de France de patinage artistique et de danse sur glace, 20 photographies sur la thématique des violences sexuelles dans le milieu du sport seront exposées à l'Iceparc. "Cris d'alerte" de l'association « La Voix de Sarah » a pour objectif de poursuivre le travail de libération de la parole lancée par Sarah Abitbol, qui a été abusée par son entraîneur. Le photographe Tom Bartowicz y représente l'expérience psychologique et physique que les victimes traversent.



Rêve brisé
Tom Bartowicz



Tu disais me protéger
Tom Bartowicz



Se sentir coupable quand on est innocent
Tom Bartowicz



"Salié"
Tom Bartowicz

Atelier organisé à la ludo-
thèque-bibliothèque de Belle
Beille du Centre Jacques Tati,
par Myriam Dubois bibliothécaire.

« Initiation à l'autodéfense féministe verbale » animée par Charlotte Gautier du collectif rEGALonsnous. Un groupe de 14 femmes jeunes et moins jeunes y participent. On commence par une mise en situation : on recherche son point d'équilibre, de force, et d'ancrage dans le sol. Il nous permet de sentir et d'affirmer notre détermination.

Première situation : devant une demande verbale que nous n'avons pas envie d'accepter comment répondre « non » ? Cela va du « non » ferme sans justifications jusqu'au refus avec justifications. La mise en commun de nos différents ressentis souligne la diversité de nos réactions dans des situations quotidiennes d'emprise que nous n'identifions pas toujours.

Deuxième situation selon la technique du « théâtre de l'opprimé », il s'agit en 3 groupes de « jouer » des situations sexistes, que nous

avons toutes vécues. Chaque scène sera commentée par les autres participantes. Chaque rôle peut être rejoué par une autre, avec l'accord de toutes. On constate que l'intervention d'une tierce personne dans le conflit peut renverser la situation l'opresseur peut devenir l'oppressé. Les participantes très satisfaites de ces échanges souhaitent renouveler ce stage où s'est exprimée leur sororité.



Hylas attiré par les nymphes - Jules-Eugène Lenepveu - 1865



Après le bain - Gustave Boulanger - 1867

Le musée des beaux arts présente un autre regard sur la représentation du corps féminin du 19^{ème} siècle et de l'art contemporain dans l'exposition « l've got a feeling, les 5 sens ».

Au 19^{ème} siècle le corps féminin est nu, la nudité emplit l'espace. Ce sont des femmes fantasmées des « poupées » à la peau pâle, sans pilosité, offertes au regard, et peintes par des hommes. Une sculpture monumentale représente trois bacchantes dansant en mouvement semi-dénudées drapées d'étoffes fluides qui ne demandent qu'à tomber.

L'exposition temporaire met les artistes femmes contemporaines à l'honneur (sur 35 œuvres exposées, 29 femmes figurent au catalogue). Pilar Albarracín expose Mandala (arc en ciel) les couleurs de ces culottes de toutes sortes se déclinent en ensembles chromatiques évoquant les couleurs de l'arc en ciel. Montrant la multiplicité et diversité des corps des Femmes (clin d'œil à « L'origine du monde » de Gustave Courbet). La chevelure féminine se décline aussi. Elle rhabille la femme. Deux œuvres en cheveux synthétiques, évoquant des perruques, sont les supports de la revendication du droit à la liberté de choisir son identité, son genre. La Femme n'est plus objet, offerte au regard dans sa nudité, mais elle est actrice de sa représentation, artiste pensante, engagée, elle est pleinement sujet.

Catherine Battreau



Mandala - Pilar Albarracín - 2012



Wig Piece - Pauline Boudry
& Renate Lorenz - 2019

Une action contre le projet de Max Brisson

Le Collectif vigilance laïcité animé par Marina Giet a décidé, lors de sa dernière réunion, de lancer une campagne pour la défense de l'école publique laïque début 2024. Pas nouveau, pensez-vous. Oui, mais cette fois elle sera ciblée. Son action visera à dénoncer le projet de loi déposé en février 2023 par le sénateur Max Brisson.

L'enjeu principal du texte est l'organisation même de l'Éducation nationale. La nouvelle loi crée des établissements publics autonomes d'éducation (EPAE) sous contrat avec l'État. Il peut s'agir d'écoles primaires comme d'établissements secondaires. Les chefs de

ces EPAE auraient encore plus de liberté que les chefs d'établissement du privé puisqu'ils gèreraient librement les moyens mis à leur disposition en organisant, par exemple, l'organisation pédagogique. Cette loi va mettre les établissements publics en concurrence.

Le projet de la nouvelle loi s'attaque aussi au statut des enseignants. Elle prévoit de mettre sous contrat les professeurs du public. C'est évidemment le début de la mise à mal et la fragilisation de leur statut. Pour les enseignants du premier degré, le texte créerait une formation spécifique, mais réduite en nombre d'années. Le risque à terme est un décrochage

dans la classification de la fonction publique. Certes, la loi n'est pas passée devant l'Assemblée nationale, mais vaut mieux prévenir que guérir. L'idée libérale d'une institutionnalisation d'une concurrence entre établissements en augmentant l'autonomie de ces derniers, peut très bien accorder les violons des uns et des autres, du Sénat et de l'Assemblée nationale. Cette action n'entamera pas la volonté du Collectif de demander, en le justifiant, un collège à Beaupréau ambitieux à la hauteur des besoins futurs.

J. P.

"Défendons fermement la laïcité"

Court extrait de la tribune de H. Pena-Ruiz et Matthias Savignac parue le 8 décembre dernier dans Figaro Vox.

"Pourquoi donc la laïcité est-elle aujourd'hui malmenée, voire caricaturée ? Sans doute en raison de la nostalgie des privilèges perdus de la religion mais aussi des traditions rétrogrades du patriarcat machiste. Raison de plus pour ne jamais oublier la dimension émancipatrice du découplage laïque entre la loi civile et la loi religieuse. La relativisation polémique de la laïcité nous fait craindre un dangereux retour en arrière. Par ailleurs, la liberté d'expression et de critique est battue en brèche dès lors que certains fanatiques exigent le respect des religions alors que, par principe, seules sont respectables les personnes. L'émancipation, c'est aussi et surtout la raison d'être de l'École publique et laïque, pensée par Condorcet pour « rendre la raison populaire ». Une telle École fait le pari de l'intelligence et de

la culture afin de donner à la République les citoyens incommodes qui sauront la défendre. Par la neutralité, la déontologie laïque est la seule façon de respecter l'ensemble des convictions spirituelles, irréductibles aux seules religions. Elle forge la lucidité en distinguant nettement le savoir et la croyance. "



Le lundi 27 novembre 2023, le conseil municipal d'Angers a évoqué le sort de l'arbre de la laïcité ; le triste sort. Sylvia Tombini l'a évoqué et demandé en même temps une place ou un square Samuel Paty. L'adjointe au maire d'Angers, Karine Engel a déclaré que « La laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'avoir une opinion ». Le maire d'Angers, Jean-Marc Verchère, a expliqué pourquoi une œuvre d'art symbolisant l'arbre n'avait pu être réalisée. Il a proposé qu'une commission réfléchisse sur un projet. Il faut espérer que cette dernière ne soit pas un subterfuge pour enterrer la question. Les organisations laïques réunies dans le collectif vigilance veilleront à ce qu'elle aboutisse.

J.P.

La laïcité, éclairage

On a oublié la proclamation selon laquelle les hommes sont frères. On a oublié l'hérésie, la religion qui domine le monde. La laïcisation a été proclamée en France en 1905, à l'époque où l'Église catholique régente toute la société. Et répétons le, mais seul encore aujourd'hui le Portugal a adopté également la laïcité constitutionnellement, après la mort du dictateur Salazar. Dans ces deux états, la religion et la politique se confondaient... même après la Révolution française de 1789. « Ah bas la calotte, ah bas les ca-

lottins » tel était le cri de guerre des républicains. « Le cléricisme, voilà l'ennemi » déclarait Léon Gambetta en 1877. Si la loi doit protéger la foi, la foi ne fait pas de politique. Malheureusement, l'Islam l'ignore. Compte tenu de cela, la laïcité s'oppose au communautarisme. Celui-ci est non seulement religieux, mais aussi ethnique, raciste, voire linguistique. Heureusement, la séparation de la religion et de la science commence au 15^e siècle avec Galilée. Et même si la science n'a pas réponse à tout, elle s'oppose

aux religions et au communautarisme. On peut d'ailleurs se demander implicitement si le Capitalisme économique et social appartient de fait à la laïcité ! ? Même dans la Russie de Poutine, les autorités sont placées sous la bienveillance de l'Église Orthodoxe. Aux États-Unis, le président prête serment sur la Bible. Et les avortements dépendent des États. La Russie, elle aussi semble s'engager sur la voie des restrictions à cet égard.

Jean-Paul Brachet

L'urgence d'une éducation à la paix à l'école

À trois jours du troisième anniversaire de l'assassinat de Samuel Paty, Dominique Bernard, un de ses collègues professeur de français, a été poignardé dans son établissement, et deux autres personnes blessées.

Au-delà du choc, de la douleur et des questions sur les motivations et les moyens employés par celui qui serait un ancien élève de l'établissement scolaire, cet acte criminel pose avec acuité la question de l'éducation à la paix.

En effet, l'éducation à la paix est, selon la définition de l'UNICEF, « le processus de promouvoir les connaissances, les valeurs, les attitudes et les compétences nécessaires pour susciter des changements de comportement qui vont permettre aux enfants, aux jeunes et aux adultes de prévenir les conflits et les résoudre de manière pacifique, de prévenir la violence, qu'elle soit explicite ou structurelle, et de créer les conditions qui mènent à la paix - pour soi, entre personnes, entre groupes, ou au niveau national ou international ».

Parce que nous sommes convaincus que cette éducation à la paix ne peut être faite que sur le long terme par une école publique qui en a les moyens, le projet triennal de notre association comporte la promotion d'« une loi de programmation pour la construction de la paix qui soit pluriannuelle avec des moyens financiers et humains ciblés » dont un des éléments serait « [l'intégration de] la Culture de la Paix et de la non-violence dans la formation des enseignants ».

En effet, nous considérons que l'école publique a besoin de moyens plus importants tant en nombre de personnels qu'en formation donnée à ses encadrants, non seulement sur le temps scolaire mais aussi sur le temps périscolaire. Nous demandons à ce que soit discuté un projet de loi pluriannuel d'éducation à la paix.

Il aurait notamment comme axe de mettre les moyens économiques et humains nécessaires au bon fonctionnement des écoles, avec partout des classes avec de petits effectifs et un encadrement humain suffisant pour qu'aucun élève, notamment en difficultés récurrentes, que ce soit d'apprentissage ou de comportement, en situation de handicap ou allophone, ne soit laissé de côté. La participation à la vie collective de ces enfants ne peut pas reposer que sur leur enseignant, sauf à vouloir péna-

liser aussi bien ces élèves que tous les autres.

Nous demandons que ce projet de loi n'omette pas non plus des subventions suffisantes pour les municipalités, responsables des temps périscolaires et de leur encadrement, ainsi que de l'entretien des locaux. Afin d'assurer une égalité de tous les élèves sur le territoire sans distorsion d'une municipalité à l'autre, nous demandons également que le montant de la dotation scolaire, c'est-à-dire la somme donnée aux écoles par élève pour l'achat des fournitures, soit fixé par la loi à un montant suffisant et indexé sur l'inflation.

Enfin, à l'heure où un quart des Français n'ont pas les moyens de partir en vacances, permettre une prise en charge financière totale par la collectivité des voyages scolaires, y compris les classes transplantées sur plusieurs jours, c'est aussi un moyen pour la société de faire découvrir d'autres choses à ses enfants, participant à leur ouvrir l'esprit. Cela aussi nécessiterait un engagement de l'État

alloués soient redirigés vers l'éducation à la paix.

Enfin, la prévention des dérives identitaires passe aussi par une éducation populaire permanente rendue possible par une vie associative riche

Enfin, la prévention des dérives identitaires passe aussi par une éducation populaire permanente rendue possible par une vie associative riche. C'est pourquoi nous demandons aux pouvoirs publics de soutenir les associations laïques et républicaines, notamment les associations sportives et celles reconnues de jeunesse et d'éducation populaire, en leur



aux côtés des communes, afin de permettre une égalité de traitement de tous les enfants quelles que soient les conditions sociales de leurs familles.

Ce n'est pas en faisant la promotion de l'armée et de l'industrie de l'armement tout azimuts que nous apaiserons les relations aux autres des jeunes et des enfants. C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité d'abandon total et définitif d'un projet de proscription conscription, même non obligatoire et de courte durée, qu'il s'appelle SNU (Service National Universel) ou autrement. Nous demandons que les crédits qui devaient y être

donnant les moyens de vivre (services aux associations renforcés dans les préfectures, subventions, incitation des communes à faciliter la vie des associations et à mettre à leur disposition des moyens, notamment matériels, suffisants).

*À Paris, le mardi 24 octobre 2023
Le Mouvement de la Paix*

La laïcité : une indispensable condition de la paix en Palestine

Au mois d'août 1955 la guerre d'indépendance en Algérie a plus d'un an. D'atroces tueries ensanglantent le Constantinois. Le 20 et 21, le FLN massacre des colons et des musulmans soupçonnés de collaboration ou signataires d'un appel condamnant « toute violence d'où qu'elle vienne ». L'armée française et des milices de pieds-noirs armés répliquent avec une violence indigne et aveugle. 171 Européens civils et près de 10 000 musulmans périssent lors de ces événements.

Tous les ponts ont brûlé. Il ne peut plus être question de voie diplomatique ou de négociation. Les démocrates, les hommes et femmes politiques, les journalistes, les intellectuel.



Albert Camus

le.s qui de part et d'autre, recherchent une solution politique, sont méprisé.e.s, au mieux, emprisonné.e.s ou assassiné.e.s, au pire. Les partisans de la guerre à outrance ont gagné. Qu'ont-ils gagné ?

Les Algériens ont conquis leur indépendance, mais 70 ans plus tard, l'Algérie n'en finit pas de bafouiller sa démocratie, rongée par la corruption, le chômage de masse et la misère. Les droits des femmes y sont toujours bafoués et l'influence de l'islamisme radical ne s'est jamais démentie. En France, après la décolonisation, les nostalgiques de l'Algérie Française ont créé un parti fasciste, qui d'avatars en avatars, a aujourd'hui 88 députés à l'Assemblée Nationale. Le gouvernement Macron prépare une loi immigration inspirée par les thèses d'une extrême droite qui s'arc-boute sur les seules racines chrétiennes de notre pays. Cette violence, dont les leçons n'ont jamais véritablement été tirées, de part

et d'autre de la Méditerranée, continue à empoisonner nos sociétés.

C'était le même choix criminel qu'avaient fait le 9 avril 1948 les milices sionistes de l'Irgoun et du Lehi en massacrant les habitants pacifistes du village palestinien de Deir Yassein. L'opération n'avait pas d'autre but que de terroriser les populations civiles musulmanes et les inciter à partir. Et comme si ce cauchemar ne devait jamais avoir de fin, c'est le même choix criminel qu'ont fait ces dernières semaines, les terroristes islamistes du Hamas, pour répondre au colonialisme de l'État d'Israël qui bafoue les traités internationaux et prive les populations de Gaza des droits les plus élémentaires. Aussitôt le gouvernement israélien a répondu, en écrasant indifféremment sous un déluge de bombes, combattants et civils, hommes, femmes et enfants.

Dans les années cinquante, sommé de choisir son camp, Albert Camus se tiendra toujours à l'écart de cette folie : « *Je dis seulement qu'il faut refuser toute légitimation de la violence. Elle est à la fois nécessaire et injustifiable. Alors je crois qu'il faut lui garder son caractère exceptionnel précisément, et la resserrer dans les limites qu'on peut. Cela veut dire qu'on ne doit pas lui donner de significations légales ou philosophiques.* »¹

En Palestine aujourd'hui, même si les enjeux géopolitiques et l'histoire du Moyen-Orient sont très difficiles à appréhender dans leur globalité, mêlant intérêts économiques, stra-

Dans ces situations de tensions, la religion donne le coup de grâce aux valeurs démocratiques qui sont les seuls remparts qui nous protègent du chaos.

tégiques et rivalités de leadership régional, c'est bien la radicalisation religieuse qui légitime l'horreur.

Dans ces situations de tensions, la religion

donne le coup de grâce aux valeurs démocratiques qui sont les seuls remparts qui nous protègent du chaos. Au-delà des contingences terrestres, au-delà de la complexité de la condition humaine, dans la terrifiante cer-

Il existe aujourd'hui en Palestine et en Israël, des organisations, des hommes et des femmes laïques refusant l'engrenage de la terreur

titude du croyant, elle affirme au nom de la foi. Elle donne le droit à la barbarie, l'autre s'étant lui-même soustrait aux égards qu'on doit à l'humain, puisqu'il refuse de partager la même croyance.

Dans un livre récent Samy Cohen note : « *La sécularisation à l'israélienne, n'a jamais signifié le rejet du judaïsme, vécu comme un élément structurant de l'identité personnelle.* » et même si « *les ultra-orthodoxes, (sont) jugés à bien des égards obscurantistes* » on assiste aujourd'hui à une « *contre-révolution nationaliste et religieuse* ». ² Quant au Hamas, le mouvement fait dans l'article six de sa charte islamiste une référence textuelle à Mohamed Iqbal, un fondateur du nationalisme pakistanais : « *Si la foi est perdue, la sécurité disparaît et il n'y a plus de vie pour celui qui n'adhère pas à la religion ; celui qui accepte la vie sans religion a pris l'anéantissement comme compagnon* ». ³

Il existe aujourd'hui en Palestine et en Israël, des organisations, des hommes et des femmes laïques refusant l'engrenage de la terreur et le fanatisme religieux. Par-delà le fracas des bombes, faisons entendre leurs voix.

Dominique Delahaye

1 A. Camus : « écrits libertaires » (1949-1960) rassemblés et présentés par Lou Marin

2 S. Cohen : « Israël une démocratie fragile »

3 Jan Feigenbaum : « Le Hamas un fascisme religieux » publié dans le journal de l'Union Communiste Libertaire mai 2006

Contre le déchaînement des haines, raison garder

La tragédie qui se déroule sous nos yeux depuis 17 jours donne lieu à un déferlement de haines recuites, accumulées depuis trois quarts de siècle, et de récupérations politiques basement intéressées qui laissent craindre des lendemains particulièrement sombres pour la pauvre humanité.

À en croire nombre de commentateurs, de gouvernants et de manifestants qui crient leur haine à travers le monde, il n'y aurait que deux attitudes possibles :

- Ou bien on soutient la cause palestinienne, et on devrait donc accepter les massacres les plus barbares perpétrés par le Hamas, au nom de « la cause ». Mais on oublierait, du même coup, que le Hamas est un mouvement terroriste, fanatiquement religieux et antisémite, qui ne se soucie nullement de la paix entre les peuples frères, ni de la création d'un État palestinien : son seul objectif proclamé est la destruction d'Israël !

- Ou bien on soutient, à tout prix, le droit à l'existence de l'État hébreu, et on est censé, du même coup, approuver les massacres en cours perpétrés par les bombardements israéliens sur les deux millions de civils de Gaza, quitte à devenir complice de ces crimes contre l'humanité. Or la terreur que la bande de Netanyahu fait régner sur la bande de Gaza fait craindre pire encore. Car si le blocus de Gaza



était maintenu pendant les semaines à venir, et si les bombardements se poursuivaient au même rythme, les morts ne se compteraient plus en dizaines de milliers : il n'y aurait plus un seul civil survivant à Gaza dans deux mois ! Ce serait alors un génocide en bonne et due forme, et les deux millions de Gazaouis auraient été tués simplement parce qu'ils ont le malheur d'être Palestiniens !

Cette perspective n'est évidemment pas acceptable pour quiconque a des sentiments humains. Et j'ose espérer que cela n'est même pas imaginable dans la tête des Juifs d'Israël, qui ont survécu à un génocide et qui ne sauraient accepter de gaieté de cœur d'en perpétrer un à leur tour : même l'extrême droite

au pouvoir, si colonialiste et fanatique qu'elle soit, pourrait bien avoir du mal à en assumer la responsabilité pleine et entière – du moins, je l'espère !

Il est donc impératif que l'escalade s'arrête, que les grandes puissances – et au premier chef les États-Unis et l'Europe – et les organisations et associations internationales (l'ONU, bien sûr, mais aussi l'OMS, Amnesty, la LDH, MSF, RSF, etc.) se décident à tout mettre en œuvre pour éviter la catastrophe finale. Si tardive que soit l'entrée de convois humanitaires, et si peu nombreux



qu'ils soient, il convient peut-être d'y déceler un premier pas en ce sens. Une petite lueur d'espoir, associée à beaucoup de mauvaise conscience.

Mais, pour éviter le pire qui se profile, encore faudrait-il raison garder et affirmer en même temps deux droits imprescriptibles et pas forcément contradictoires, pour que prévale la raison :

- Le droit de l'État d'Israël à l'existence, et par conséquent à la sécurité – alors que le déluge de feu sur Gaza, contre-productif à cet égard, est porteur des plus grands dangers pour sa survie

- Et le droit du peuple palestinien à constituer à son tour un État reconnu et jouissant de la même sécurité, à l'abri de la colonisation rampante et des assassinats quotidiens.

Il va de soi que les faucons de tous bords s'y opposeront de toutes leurs forces : car, paradoxalement, les deux extrêmes droites, la palestinienne et l'israélienne, ont en commun de s'opposer, à n'importe quel prix, à la paix entre les deux peuples. C'est pourquoi il est plus qu'urgent que tous « les hommes de bonne volonté » joignent leurs efforts pour imposer un cessez-le-feu et un dialogue et fassent enfin entendre la voix de la sagesse. Dans l'intérêt des deux peuples concernés au premier chef, mais aussi de leurs voisins, voire de la paix mondiale. Puisse la raison triompher de tous les fanatismes !

Pierre Michel

Le saviez-vous

Ah ! La laïcité à la Macron !

J'ai ouï dire que notre morpionnesque potentat avait assisté, en tant que « chef d'État », à une cérémonie religieuse catholique, dite « messe », célébrée par le pape Bergoglio, dans... un stade (sic !), celui de l'OM (pas Octave Mirbeau, rassurez-vous !). Visiblement l'arrogant freluquet, façonné par les jésuites, ces « pourrisseurs d'âmes », selon... Octave Mirbeau himself, n'a jamais entendu parler de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, qui ne reconnaît aucun culte. Prétendre que le Micronistan est un État laïque est une imposture, ou une billevesée, aussi grotesque que de parler de « République » en pleine monarchie, ou de « démocratie » en plein 49.3 ! La prétendue « laïcité » de notre État est décidément aussi Potemkine que sa « démocratie »... Heureusement, pour l'omnipotent monarque, qu'il y a quelques dizaines d'adolescentes manipulées à ramener dans le droit chemin, pour essayer de faire croire au bon peuple que la laïcité n'est pas qu'un simple mot complètement vide de sens... Il prend décidément ses 67 millions de sujets pour des cons !

Pierre Michel

Rien n'est simple

Les dangers du chauffage au bois

Selon les experts de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) le chauffage au bois est à la fois économique et écologique. Et pourtant ! Que ce soit dans la vallée de l'Arve au pied du Mont Blanc, ou à Paris, le chauffage au bois est un des principaux émetteurs de particules fines, pollution dangereuse pour les habitants des régions concernées conduisant à un nombre de décès prématurés non négligeable. Les autorités en arrivent parfois à imposer des restrictions sur l'utilisation de ce mode de chauffage présumé écologique. Rien n'est simple !

YMM

Prévision : un art difficile

Profitant des vacances de Toussaint fouillant dans mes archives, j'ai retrouvé deux anciens numéros de *Science et Vie*. L'un daté de mai 1926, l'autre vieux de 50 ans, de mai 1973.

L'électricité en l'an 2000

Le premier présentait en introduction un article intitulé L'électricité en l'an 2000. Que prévoyait-on ? Une télévision grand écran qui permettait, confortablement assis dans son salon, d'assister en direct, avec l'image et le son, à des fouilles archéologiques en Égypte.



Vision de 1926 de l'écoute de la radio en famille, avant la télé

La découverte de la tombe de Toutânkhamon par Howard Carter, encore présente dans tous les esprits, ne datait que du 4 novembre 1922. Bonne prévision puisqu'en 2023 nous pouvions suivre sur nos téléviseurs grand écran, en détail et en temps réel, le couronnement du roi Charles III. La suite sera moins brillante. Depuis l'an 2000 nous devrions posséder un accumulateur ultra léger, ultra-performant, tellement efficace que les lignes de transport de l'électricité seraient devenues inutiles. En 1926, l'auteur de l'article imaginait des trains de wagons accumulateurs qui se chargent d'électricité aux usines de production – il cite le futur barrage de Génissiat sur le Rhône à la limite de l'Ain et de la Haute Savoie – puis la transportent sur le lieu d'utilisation, Paris par exemple. Laissant courir son imagination – *la folle du logis* selon Voltaire citant Malebranche – il envisage même des bateaux-citernes d'électricité livrant au Havre la production d'une hypothétique usine hydroélectrique des chutes du Zambèze, un peu

à la manière du pétrole. Vision colonialiste de l'exploitation des ressources et des matières premières des pays colonisés. Même en 2023 on nage encore en pleine science-fiction. Avec cette batterie miraculeuse l'automobile et l'avion électrique deviennent aussi banals que la bicyclette. Tous les hommes d'affaires possèdent leur petit avion personnel pour se déplacer entre leur usine et leur domicile. Avec l'hélicoptère électrique le touriste moyen, en une seule et belle journée, assistera au lever du soleil sur le Mont Blanc et déjeunera dans un pique-nique confortable sur le Mont Rose. Pique-nique confortable, car habillés de vêtements légers la batterie magique de poche les maintiendra à une température agréable. Tous ces rêves, hormis les téléviseurs, ne sont encore que des chimères. La voiture électrique, malgré toute la publicité qui lui est faite, peine à dépasser une autonomie supérieure à 200 km avec un poids de batterie compris entre 250 kg et 300 kg. Quant à l'avion électrique, il faudra encore attendre des dizaines d'années.

Le climat en l'an 2000

Plus proche de nous le deuxième numéro de mai 1973, 50 ans quand même, se risque à prophétiser le climat qu'il fera en l'an 2000. Le chapeau de l'article *Pourquoi le temps semble détraqué* n'hésite pas à affirmer *il fera de plus en plus froid d'ici l'an 2000*. Dans le corps de l'article une courbe montre explicitement l'évolution de la température. Depuis la fin du petit âge glaciaire, vers 1800-1850 la température remonte pour culminer vers 1950 puis commence à baisser continûment. Jusqu'au moins en 2100. L'avancée des glaciers de 1600 à 1850 s'inverse. Ils reculent spectaculairement jusqu'en 1950 ou leur retrait cesse. La terre est entrée dans une nouvelle période de refroidissement climatique. Conséquence à attendre, diminution du rendement des céréales alors que la population mondiale ne cesse d'augmenter. Accroissement de la demande énergétique pour se

chauffer. Aggravation de crise mondiale de l'énergie, en d'autres termes réduction de la disponibilité du pétrole, redoutée par les futurologues. Le journaliste n'a pas osé écrire par les astrologues. L'article rappelle que les étés chauds de 1775 à 1787 entraîneront des rendements agricoles élevés. Les abondantes récoltes ne purent être toutes écoulées sur les marchés. Associés à la grêle de Juillet 1788 qui en détruisit une partie, ces événements climatiques expliqueraient le déclenchement de la Révolution de 1789. Le réchauffement actuel conduira-t-il à la chute du gouvernement et du président ? Ne rêvons pas. Le refroidissement de l'hémisphère nord – les données manquent pour le sud – est attribué à une diminution de la quantité d'énergie solaire atteignant la terre. L'auteur évoque un lien avec le nombre de tâches solaires ou avec la migration, connue et réelle, des pôles magnétiques de la terre. Plus crédible, les grandes éruptions volcaniques injectent d'importantes quantités de poussières dans l'atmosphère qui masquent les rayons solaires. À la fin de l'article le journaliste signale, prudemment, que les activités humaines pourraient causer un effet de serre conduisant à un réchauffement. Mais il conclut en écrivant que la venue d'une diminution des températures est plus probable puisqu'il est logique d'attendre un refroidissement après un réchauffement, comme après la pluie on escompte le soleil. L'avenir semble lui avoir donné tort. Mais sait-on jamais, si après la pluie vient le beau temps, après le réchauffement actuel viendra le refroidissement futur ? Seule inconnue l'étalement dans le temps de ces transitions.

La prévision un art difficile

Il n'y a pas que *Science et Vie* pour qui la prévision présente des difficultés. Le club de Rome, groupe de réflexion associant des scientifiques, des économistes, des fonctionnaires nationaux et internationaux, personnes qui s'estimaient a priori sensées et compétentes, publia en 1972 un rapport catastrophiste, connu comme le *Rapport Meadows*. Il prévoyait la fin gaz et du pétrole pour le début des années quatre-vingt-dix. En 2020 les réserves mondiales prouvées représentent 56 années de production, en progression de 13 % par rapport à 2010. Sans commentaire !

Yves Mulet Marquis

11 Novembre 2023 : vive la paix !

C'est ainsi. Tous les 11 novembre ce rassemblement existe. À l'initiative des militants du mouvement de la paix, de la libre-pensée, de la ligue des droits de l'homme, des hommes et des femmes marchent vers cet endroit particulier de la ville, la place de la paix. Il faut entendre « la paix » de cette place comme celle des cieux, du repos éternel puisque ce

lieu était celui de l'ancien cimetière de l'hôpital Saint Jean. La paix que souhaite appeler le monument qui nous réunit est beaucoup plus fragile. C'est celle des hommes sur cette terre. C'est la paix des guerres terminées. Convenons qu'il y a beaucoup à faire en cette année 2023...

Sans doute à cause des dangers grandissants

étions-nous plus nombreux que par le passé. 80 personnes furent comptées. Notre fédération (FOL 49) s'était associée ainsi que la CGT et le mouvement LFI / NUPES. C'est notre ami Jacques Lambour qui dira avec cœur le poème « je reviens » que nous avons décidé de publier.

Alain Paquereau



Je reviens

Oui je reviens de guerre, je ne suis pas blessé
J'ai traversé l'enfer et je m'en suis tiré
Mais j'ai sauvé ma vie au prix de tellement d'autres
Que j'éprouve un remords d'être parmi les vôtres
J'ai lancé des grenades, vous me lancez des fleurs
Et pour avoir tué m'accueillez en vainqueur.
Quand je vois cet enfant qui m'apporte une gerbe
Je pense que là-bas d'autres dorment sous l'herbe.

Oui, je reviens de guerre, mais je vous en supplie
Ne me demandez pas d'être fier d'être ici
J'ai fait comme les autres, je me suis défendu
Je ne voulais pas mourir, mes adversaires non plus
Ce n'est pas la violence qui nous faisait agir
Mais une peur immense de ne plus revenir
Pour vous c'est terminé, vous chantez la paix
Moi je pleure ces morts qui ne m'avaient rien fait

Oui je reviens de guerre, on dit qu'on a gagné
Mais pour l'amour de Dieu cessez de m'acclamer
Car si je suis ici, c'est que d'autres sont morts
Et leurs cris d'agonie me poursuivent encore
Qu'on ne me dise pas que j'ai des ennemis
Je n'ai vu que des hommes transformés en soldats
Qu'on obligeait à faire ce qu'ils ne voulaient pas

Oui, je reviens de guerre mais vos chants de victoire
N'effaceront jamais l'horreur de ma mémoire
Je crois entendre un bruit :
Celui du corps d'un homme qui tombe
Et le dernier soupir de celui qui succombe
Et le dernier regard de ceux que j'ai tués
Ma place est pour toujours au banc des accusés
Arrêtez la fanfare, rangez tous vos drapeaux
Je suis un criminel, je ne suis pas un héros
Je ne suis pas un héros.

*Paroles du poème « Je reviens »
Chantée par Marianne Aya Omac*

École hors contrat

Le « Courrier de l'Ouest » du 19 octobre dernier informe que le cours Saint Jean-Paul II de Brézé s'installera à Saumur à la rentrée 2024. L'article est fort documenté. Le lecteur doit surtout retenir que le cours ne pouvait pas satisfaire toutes les demandes et qu'il devenait urgent que « Saint Jean-Paul II » réponde aux inscriptions en

attente. Son envol pour Saumur, dans de nouveaux locaux, situés plus précisément à Saint-Hilaire-Saint-Florent à proximité de l'école de cavalerie, pourra exaucer les attentes de parents souhaitant que leurs progénitures reçoivent une « formation spirituelle par l'apprentissage de la doctrine chrétienne et de l'histoire biblique ». L'ar-

ticle ne mentionne pas que les généreux donateurs pourront déduire de leurs revenus les sommes versées. La journaliste a certainement estimé que les potentiels contributeurs étaient déjà au courant. Elle a préféré insister sur la profession de foi de l'école hors-contrat.

Tombouctou

Tombouctou au Mali est une ville, comme Samarkande ou Thulé, où la légende le dispute à la réalité. En lisière du Sahara, elle est plantée dans le sable qui tend à la submerger, à proximité de la boucle du fleuve Niger, au point où celui-ci se rapproche le plus de l'immense désert.

Une destination qu'il ne fallait pas manquer

Alors que le pays était encore en paix, une délégation de l'école publique de Soulaire et Bourg (AL140) s'était rendue à Siby, commune à 50 km de Bamako, pour découvrir et partager la vie de l'école publique sans oublier d'aller à la rencontre du pays en minibus. Avant l'éclatement du conflit, le Mali s'ouvrait doucement au tourisme avec la découverte le long du Niger de Ségou, Djenné, Mopti, puis du pays Dogon sur la falaise de Bandiagara.

Faute de temps, il ne fut pas possible aux Angevins d'atteindre Tombouctou. Un périple ultérieur devait y conduire. Ce fut une erreur de reporter.

Dans un quartier de Bamako, la délégation logeait dans une pension franco-malienne ; l'hôtesse avait bien attiré l'attention de ses pensionnaires sur la présence nouvelle et inquiétante dans le quartier de « barbus » peu amènes, à proximité d'une mosquée nouvellement édifiée. Il n'était pas encore question de djihad, ni de guerre sauf sans doute pour des diplomates attentifs. Elle arriva en 1912, le nord du pays et Tombouctou furent fermés aux touristes.

Tombouctou, riche et inaccessible

Son nom arabe Timbuktu signifie le « lieu de Buktu », Buktu étant le nom d'une vieille femme chargée de surveiller un puits. Ses origines remonteraient au 5e siècle... de l'Hégire, 12e siècle chrétien.

Dans cette région acquise à l'Islam dès le X^e siècle, Tombouctou est restée longtemps inaccessible aux non-musulmans. Des voyageurs l'inscrivirent par leurs récits dans l'imaginaire des Européens comme une métropole aux toits en or massif et aux rues pavées. Sa richesse principale n'était pourtant pas l'or, mais une quantité innombrable de manuscrits.

L'empereur Soundiata Keita si cher aux Maliens intégra la ville dans son empire du Mali et au XIV^e siècle, le Mansa (titre porté par les souverains de l'Empire du Mali) Moussa en fit sa capitale. Celui-ci, en 1324, en pèlerinage à La Mecque, inonda la ville du Caire



Mosquée djingareyber à Tombouctou

de son or porté par 500 esclaves. Le cours du métal précieux chuta pour des années. Mais surtout, il revint à Tombouctou avec des architectes dont l'un qui dessina la mosquée Djingareyber, désormais inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco. Cette mosquée est bâtie comme celle de Djenné selon la technique de l'adobe (ou banco), qui emploie des briques de terre moulée et séchée disposées sur une ossature de bois de palmier. Très fragiles, ces monuments sont, chaque année consolidés par les habitants.

Il profita aussi de son voyage pour se constituer une véritable cour d'érudits qu'il installa à Tombouctou. Cette politique de mécénat qu'il entreprit ainsi fut poursuivie par ses successeurs jusqu'aux XV^e et XVI^e siècle, âge d'or de la vie intellectuelle et religieuse dans la région. Avec l'Université installée dans la mosquée de Sankoré, Tombouctou devint la capitale intellectuelle et religieuse de cette partie de l'Afrique au sud du Sahara.

La ville connut à cette même période son âge d'or économique. Devenue capitale de l'Empire Songhaï et située au carrefour entre le Sahel africain et le Maghreb, elle devint un véritable lieu de négoce, construisant sa prospérité sur le commerce chamelier. S'y échangeaient dattes, épices, verre, bijoux et produits manufacturés européens, venus de ou par l'Afrique du Nord, ainsi que le sel, « or blanc de Tombouctou », apporté de Taoudeni et Tegahza. Du sud arrivaient des pirogues de noix de cola, d'or, d'ivoire, d'esclaves aussi. Mais le véritable trésor de Tombouctou était ailleurs.

Un trésor de manuscrits anciens

En cette période bienheureuse, il y avait certainement des centaines de milliers de manuscrits, à l'abri dans de nombreuses bibliothèques ou chez les familles les plus aisées.

Tombouctou attirait des savants du Caire et même de Cordoue. Les livres avaient une grande importance et dans toute la ville, des myriades de scribes œuvraient à la copie et à l'écriture d'ouvrages. Les textes et traités islamiques étaient les plus en vogue mais les manuscrits et les parchemins de Tombouctou englobaient un large éventail de sujets (sciences, mathématiques, médecine, philosophie et astronomie) et d'auteurs, aujourd'hui considérés comme classiques, comme Ptolémée, Aristote, Platon et Avicenne.

Léon l'Africain, diplomate et voyageur maghrébin, donna à la ville avec sa Description



René Caillié - 1830

de l'Afrique de 1525, son caractère mythique. Avec lui, Tombouctou entra dans l'imaginaire européen et inspira des voyageurs comme le français René Caillié. Celui-ci, se faisant passer pour un humble lettré musulman, put en 1828 y pénétrer. Il fut le premier Européen qui parvint à retourner en Europe après sa découverte de la ville secrète.

La fin d'un mythe.

Pourtant, il fut déçu par la ville, assoupie entre le fleuve et le désert, d'aucuns disent en ruines. Il en repartit très vite, et passa totalement à côté du trésor de manuscrits. Il faut dire que la ville était tombée dans un long sommeil à la suite de l'occupation traumatisante et massacrante de la ville mise à sac en 1591 par le sultan du Maroc, Ahmed El-Mansour. Les habitants avaient pris l'habitude de cacher les écrits en leur possession.

Cette longue période de sommeil fut troublée par l'arrivée de troupes coloniales françaises chargées de tailler un empire colonial pour la France en Afrique. Tombouctou la mythique suscita les appétits de conquête de jeunes officiers aux initiatives assez peu contrôlées. La ville fut conquise en 1893 par le futur maréchal Joffre, après des combats et quelques massacres de part et d'autre, entre Touaregs et les colonnes françaises. Joffre quitta la ville l'année suivante. En 1899, c'est de Tombouctou que le lieutenant-colonel Klobb engagera sa garnison à la poursuite de la colonne infernale des ca-

1960, se préoccupa de leur préservation. La tâche qui reste en cours est immense car si "le meilleur de la civilisation écrite de l'Afrique est à Tombouctou", la cité n'en a pas le monopole. Le Mali recèlerait environ 900 000 manuscrits, dont 100 000 à Tombouctou et dans sa région. La reconnaissance de ces écrits permettrait sans doute d'en finir avec ceux qui prétendent encore que l'Afrique n'a pas d'histoire.

La guerre pour longtemps ?

La guerre arriva donc en 2012. L'AL a consacré récemment deux articles aux raisons du conflit. Des groupes armés islamistes supplantèrent leurs alliés indépendantistes Touaregs et semblèrent vouloir avancer au début de l'année 2013 vers Mopti, au centre du Mali. Tombouctou tomba sous leur coupe, la charia y fut imposée. Les couples, accusés d'avoir eu des enfants hors mariage, étaient fouettés en public. L'alcool fut bien sûr prohibé, il était aussi interdit de fumer. Les femmes, privées de droits, durent se voiler. Les voleurs, ou présumés tels, subissaient l'amputation d'une main ou d'un

parvenant à les extraire à la vindicte des fanatiques.

Les groupes djihadistes seront chassés par l'opération Serval et le 2 février 2013, le président Hollande fut accueilli en libérateur à Tombouctou.

Tombouctou, redevenue inaccessible pendant quelques mois, s'ouvrait de nouveau et recevait pour l'acclamer un président occidental. Les mausolées furent restaurés. Étrange hoquet de l'Histoire... Cela n'a pas duré.

Dix ans plus tard, Tombouctou est de nouveau isolée. En ce début décembre 2023,

*Dix ans plus tard,
Tombouctou est de
nouveau isolée. En ce
début décembre 2023, elle
vient de subir 4 mois d'un
blocus imposé par les
djihadistes qui profitent
du retrait de toutes les
forces d'interposition*

elle vient de subir 4 mois d'un blocus imposé par les djihadistes qui profitent du retrait de toutes les forces d'interposition. Ce blocus a été levé sans que l'on sache pourquoi, permettant toutefois à des camions d'apporter de la nourriture. L'armée malienne avec le groupe Wagner tente de reprendre le contrôle du nord Mali. La junte qui gouverne le Mali communique très peu. Comme le rappelle le Monde, elle fait du rétablissement de la souveraineté sur la totalité du territoire l'un de ses mantras et assure inverser la tendance sécuritaire, ce que démentent différents experts. En disant cela, le journal sera peut-être interdit comme il l'est au Burkina voisin.

Ville mythique ou pas, les habitants de Tombouctou souffrent, comme tout le Mali et ses voisins gangrenés par la folie djihadiste.

Jean-Luc Veillé



Tombouctou, gravure ancienne

pitaines Voulet et Chanoine. Cette colonne, qui devait rejoindre le Lac Tchad, traça une route sanglante en commettant une série de massacres dont celui des 10 000 habitants du gros village de Birni N'Konni au Niger. Klobb rattrapa la colonne et fut assassiné avant que Voulet et Chanoine ne soient eux-mêmes tués par leurs propres tirailleurs.

De leur côté, les manuscrits n'eurent pas à souffrir outre mesure de la colonisation mais néanmoins, le Mali, devenu indépendant en

piéd.

Pendant 9 mois, les islamistes s'en prirent aussi aux mausolées érigés dans la ville depuis le XI^e siècle et qui recueillent les sépultures de sages, personnages vénérés qui valent à Tombouctou son surnom de "cité des 333 saints". Parmi les seize mausolées reconnus au patrimoine mondial de l'humanité, quatorze furent détruits. Les manuscrits seront heureusement pour la plupart préservés de la destruction, la population



Informations croustillantes et intéressantes

Béchu plane en avion privé, l'association SOS Calvaire dissimule une organisation d'extrême droite à l'insu des mairies, Topette dézingue. Mais pas que, notre amie Annick Martin, la pacifiste est à l'honneur. Nous vous livrons le chapeau de l'article qui lui est consacré « Infatigable militante, Annick Martin est animatrice du Mouvement de la paix dans le Maine-et-Loire. En ces temps troubles où les conflits se multiplient à l'international, la retraitée angevine rêve encore d'un monde sans guerre, mais ne cache pas son inquiétude » Bravo à La topette ! Sur cette information, en toute modestie, sachez que l'Anjou l'avait devancé.

Le talon de fer ¹

Oligarchie ? Connaissez-vous la signification exacte de ce mot ? Groupe restreint de privilégiés, largement minoritaires dans la société, qui dispose du pouvoir politique et l'exerce en général à son profit au détriment des autres classes sociales. Désigne aussi le régime politique qui en résulte.

Sous la plume de Jack London, dans son roman *Le talon de fer*, on assiste à la mise en place progressive d'une oligarchie et à sa conquête de pouvoir. Rapidement elle use de méthodes expéditives, meurtres, assassinats pour asseoir sa domination. Plus rien ne l'arrête. Elle n'hésite même pas à transgresser ses propres lois. La note 1 donne la référence d'une édition récente avec une nouvelle traduction plus proche de la réalité du texte américain. En préface le traducteur explique les raisons de ce travail d'exactitude par l'importance et la résonance du livre, considéré avec 1984 d'Orwell et *Le meilleur des mondes* d'Huxley, comme l'une des trois œuvres majeures de la littérature anglaise décrivant un monde et un avenir sombre. Malheureusement la moins connue en France ! Essayons de la découvrir et de vous donner l'envie de la lire.

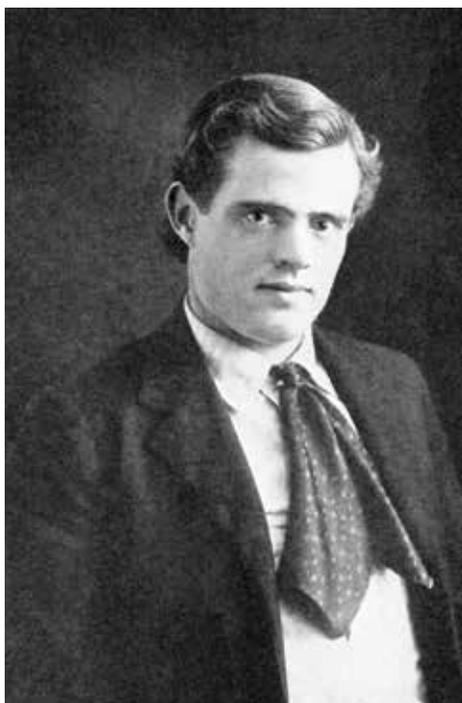
L'auteur

Jack London, pseudonyme de John Griffith Chaney naît le 12 janvier 1876 à San Francisco. Il décède à 40 ans, le 22 novembre 1916 à Glen Ellen, Californie. Il connaît une enfance pauvre pour ne pas dire misérable qui l'oblige très tôt à travailler : ouvrier en usine, docker, matelot, laveur de vitres, pelleteur de charbon ou blanchisseur. Il rejoint en 1896 le *Socialist Labor Party* et commence à cette époque à étudier les œuvres de Karl Marx et de Charles Darwin. Après une scolarité chaotique, il réussit à intégrer, fin août 1896, L'Université de Californie à Berkeley. Malgré son succès aux examens du premier semestre, il doit la quitter faute de moyens financiers pour payer les frais d'études. En juillet 1897 il s'embarque pour le grand Nord attiré lui aussi par le mi-



Manifestation ouvrière contre l'oligarchie

rage de la découverte facile d'or au Klondike. Il prospecte peu et passe plus de temps dans les saloons et les cabarets où les prospecteurs racontent leurs histoires. Il rentre à San Francisco en juin 1898. Faute d'or il revient avec la matière littéraire de ses futurs nouvelles et romans. Il sera l'un des écrivains américains les mieux payés du début du XXe siècle. Premier grand succès *L'Appel de la forêt*, publié en juillet 1903. Il se vendra à deux millions d'exemplaires du vivant de Jack London. Suivra en 1906 un autre succès *Croc Blanc*. Impossible de citer tous les écrits de cet auteur prolifique : plus de cinquante ouvrages et deux cents nouvelles. Mentionnons quand même *Martin Eden*, livre à caractère autobiographique bien qu'il s'en défende, raconte l'histoire d'un jeune homme pauvre qui devient un auteur à succès. *Le talon de fer* est autant une fiction sociale qu'un manifeste politique et un ouvrage de vulgarisation des thèses marxistes.



Jack London jeune

Le talon de fer

Ce récit d'anticipation, édité en 1908, se présente comme la publication du manuscrit d'Avis Everhard découvert par hasard, au bout de 700 ans, caché dans un vieux chêne. Il relate l'évolution effroyable de la société capitaliste américaine de 1912 à 1932. Robert Cunningham, père d'Avis, professeur d'université réputé affichant des opinions progressistes, organise à son domicile des

dîners débats auxquels il invite Ernest Everhard, responsable politique et syndical. Face aux autres participants, membres de la haute bourgeoisie, ce dernier y défend courageusement et brillamment ses idées. Avis finira par les adopter. Séduite, elle deviendra son épouse. London utilise la première partie du roman pour vulgariser les thèses marxistes. Si la lecture du *Capital* vous semble trop longue ou trop ardue vous trouverez dans *Le talon de*

fer, exposées par Ernest Everhard, une explication simple, facilement compréhensible, de la théorie de la plus-value, de la diminution tendancielle du taux de profit conduisant à l'accumulation et à la concentration du capital et à la paupérisation de la classe ouvrière qui en résulte. La seconde partie décrit la lutte à mort entre l'oligarchie capitaliste et la classe ouvrière. Après l'échec de la première révolte en 1918, elle culmine lors de la *Commune de Chicago*, où les prolétaires se font massacrer. Pendant 300 ans l'oligarchie capitaliste domine la société et impose son absence totale de lois sociales et la misère aux ouvriers. Robert Cunningham perd son poste à l'université. Sa maison et ses actions sont saisies, dire volées serait plus juste. Au passage London fustige les complices vendus à la haute bourgeoisie, syndicats et partis réformistes, traîtres au prolétariat qui en récompense reçoivent des miettes du gâteau. Le pessimisme sur la défaite à court terme du prolétariat et la mort des deux héros est un peu compensé par sa victoire finale au bout de 300 ans, correspondant à la thèse de Marx sur la disparition du capitalisme qui contient en germe sa fin inéluctable.

Réfléchir, toutes proportions gardées, à une comparaison avec l'évolution de notre société actuelle, dégradation des services publics, école et santé en particulier, salaires en berne, réforme des retraites et régime de plus en plus policier, n'est sans doute pas inutile.

Les préfaces

Intérêt de l'édition objet de la note 1, elle contient aussi les préfaces écrites à l'occasion des diverses publications de l'ouvrage. La première signée Anatole France, pour l'édition française de 1923, évoque la répression de la Commune en 1871. Suivra en 1933 celle de Paul Vaillant Couturier, député communiste et maire de Villejuif,

lorsque les éditions sociales réimpriment le texte. Il le critique pour son romantisme, son penchant pour les poseurs de bombes et son ignorance des enseignements de Lénine. Aujourd'hui, on parlerait de son gauchisme. Il reconnaît toutefois que London n'est pas de ceux qui *passent au camp du conformisme pour une écuelle de soupe bourgeoise*. En 1937 pour un ouvrage sur son père en cours de préparation, Léon Trotsky adresse à la fille de London un compte rendu de lecture détaillé dans lequel il évoque l'échec de la révolution russe de 1905. Il crédite le ro-

mantique London d'une vision prophétique du régime proto fasciste qui suit la défaite prolétarienne. On pourra lire avec profit celles plus contemporaines de l'écrivain Bernard Clavel et du journaliste et essayiste Francis Lacassin.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient lire des œuvres de Jack London, les notes 2,3 et 4 vous donnent des adresses pour télécharger gratuitement et légalement *Croc Blanc*, *L'appel de la forêt* et *Le talon de fer*. Compte tenu de la date de leur parution ini-

tiale, y compris en français, elles sont maintenant dans le domaine public.

Yves Mulet Marquis

1 Le talon de fer – Jack London – éditions LIBERTALIA – 490 pages

2 <http://www.bouquineux.com/index.php?telecharger=766&London-Croc-Blanc>

3 http://www.bouquineux.com/?telecharger=767&London-L_Appel_de_la_forêt

4 http://www.bouquineux.com/index.php?telecharger=768&London-Le_Talon_de_fer

L'école

Les horaires

Aujourd'hui l'horaire légal d'enseignement est de 24h par semaine, réparties en 4,5 jours. Dans la réalité une majorité d'écoles, primaires et maternelles, fonctionnent sur la base dérogatoire de 4 jours par semaine, 6 heures par jour, avec coupure le mercredi. Pour une année scolaire de 36 semaines cela correspond à $36 \times 24 = 864$ heures d'enseignement soit pour les 5 années d'école primaire à 4320 heures d'enseignement. Lorsque l'horaire était de 6 heures par jour, 5 jours par semaine, le même calcul donne 1080 heures d'enseignement chaque année soit 5400 heures sur la scolarité primaire. La différence entre les deux est de 1080 heures. Avec la semaine de 4 jours les enfants ont donc perdu



une année d'enseignement primaire !!!! Ne faut-il pas y voir une des causes principales de la baisse incontestable du niveau moyen des petits écoliers français. Et que l'on ne vienne pas me dire qu'aujourd'hui avec la télévision, les journaux, internet, les enfants disposent de sources d'information bien plus grandes, bien plus accessibles que dans le passé. En réalité seuls en profitent les enfants des milieux aisés qui peuvent bénéficier à la maison des équipements et des compléments d'enseignement et d'éducation que l'école ne leur fournit plus.

YMM

Écriture inclusive



Dans le numéro 142 de votre magazine favori, Jack Proult cite une linguiste, une philosophe, une directrice de recherche au CNRS, toutes trois opposées à l'écriture inclusive. J'y suis également totalement opposé. Censée éliminer la domination du masculin sur le féminin ses partisans et partisanes oublient que dans la langue française, le masculin n'est pas que la marque du genre sexué mais parfois la marque du neutre. Un exemple: dans la phrase "*il pleut*" le pronom personnel *il* marque-t-il la domination du masculin? Vous avez sans doute quelques notions d'anglais. Dans cette langue, la phrase devient *it rains* en non pas *he rains*. L'utilisation de *it* pronom personnel neutre, montre à l'évidence que le *il* de la phrase française n'est pas la marque du masculin mais bien celle du neutre.

Toujours en avance les États-Unis. Un élu démocrate et prêtre a terminé la traditionnelle prière lors de l'ouverture de la session parlementaire – vive la laïcité française – par un inclusif et abusif *amen and awomen*. Comble de la stupidité mais aussi de l'ignorance. Dans *amen*, formule de conclusion de prières dans le judaïsme et la liturgie chrétienne, la terminaison *men* ne se réfère en aucune façon à une quelconque domination masculine. *Amen*, mot hébreu, signifie que cela soit vrai. Mais vous le saviez déjà !

YMM

Être citoyen dans la Doutre

Citoyens à leur façon

Beaurepaire, l'honneur Républicain

Une silhouette altière domine aujourd'hui le pont de Verdun et les eaux de la Maine : c'est Nicolas Beaurepaire, qui, appuyé sur son épée, ébauche un geste de défense.

Ce militaire de l'ancien Régime s'était engagé en 1757 dans le régiment de Carabiniers. Devenu officier à Saumur il rencontra la fille d'un commerçant de Joué, près de Brissac, et l'épousa en 1776. Ce qui le fit devenir angevin d'adoption.

Le 15 septembre 1791, alors que la Révolution secouait la France depuis 2 ans, Beaurepaire prit la tête du 1er bataillon de Maine et



Loire à la demande des volontaires angevins. Les Prussiens voulant sauver la royauté et Louis XVI, avaient envahi l'Est de la France, et Beaurepaire fut chargé de la défense de la ville de Verdun.

Le 30 août 1792, la ville était assiégée puis bombardée. La garnison chargée de la défense était faible et les habitants n'étaient guère favorables aux soldats Républicains. Sans doute firent ils pression pour que Beaurepaire capitule peut être... ? Toujours est-il que son corps fut retrouvé inanimé dans la

nuit même. Suicide ou meurtre déguisé : on ne sait.

Il devint alors un héros Républicain et le gouvernement de la Convention souhaita que son corps repose au Panthéon à Paris. Mais ce n'est qu'un siècle plus tard, le 14 juillet 1889, qu'on érigea une statue. Elle occupait alors le pont dit « Pont du Centre ».

Quelques années après la grande guerre en 1921, ce pont changeait de nom et devenait le pont de Verdun. Étrange coïncidence donc, qui a associé l'image du défenseur Républicain au souvenir de milliers de soldats tués autour de la même ville, un siècle-et-demi plus tard. Hélas ! La statue était en bronze, de ce métal dont on coulait les canons, aussi les Allemands en 1943 l'envoyèrent-ils à la fonte. L'image disparut dans des fins guerrières. Le socle en pierre, devenu orphelin de 1943 à 1992, retrouva à cette dernière date la statue actuelle, copie de l'originale.

François-Claude Garnier, médecin des pauvres

Ce médecin qui vécut de 1759 à 1848, a donc eu une longue vie de 89 ans qui a frappé les Angevins par sa générosité.

Être médecin, fils et petit-fils de médecin, n'avait rien d'original au 19e siècle ; avoir occupé le poste de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu pendant plus de 50 ans l'était davantage. Mais c'est, pourrait-on dire en langage

*Ce médecin se dévoua
aux malheureux ;
non content de soigner
leur corps, il donnait
dit-on « sa bourse,
sa cravate, sa chemise
à ses malades »
(la Sécu est battue).*

du XXe siècle, son côté social qui a surtout marqué l'esprit de l'époque. La Doutre était peuplée de gens modestes pour qui la maladie était la catastrophe absolue qui les privait de revenus déjà maigres. Or, ce médecin se dévoua aux malheureux ; non content de soi-



gnier leur corps, il donnait dit-on « sa bourse, sa cravate, sa chemise à ses malades » (la Sécu est battue). Il reçut une médaille de Vertu de la ville d'Angers qui lui décerna le titre de « Père des Pauvres ». Sa mort en 1844 fut un deuil général et en 1846 on décida d'élever un buste à sa mémoire David d'Angers, célèbre sculpteur, l'exécuta, il fut placé place de la Laiterie où il est encore aujourd'hui.

La ville fit plus : en 1869, elle décidait de donner son nom à une des petites rues nouvelles qui avaient été créées lors de l'assèchement du canal de la Tannerie. Bel exemple d'humanisme que ce médecin si peu soucieux de sa fortune.

*Article de Marie-Françoise Fleury
Paru dans « Échos d'Outre Maine »
janvier 2002*

À la Pommeraye : une assemblée générale pas ordinaire

L'association 4 acg tiendra son assemblée générale à la Pommeraye les 15, 16, et 17 mars. Le thème en sera "Le combat d'humanité en temps de guerre".

Militants de la paix, le sigle ne vous est pas inconnu. Cependant, l'histoire de l'association et son objet peuvent vous échapper. Elle est créée en 2004 par quatre anciens appelés

nous avons vu et vécu en Algérie, l'inutilité de ce conflit, la conscience de l'horreur de la guerre, le désir de transmettre cette mémoire aux jeunes générations nous poussent à cette démarche ». En 2010, l'association prend le nom de 4ACG : *Anciens Appelés en Algérie et leurs Amis Contre la Guerre*. Elle peut ainsi élargir ses adhésions. Elle en compte aujourd'hui environ 400. Nos interlocuteurs, Jacques Lambour et Jean Sadoux

rencontre rappelèrent les trois axes de l'activité : les voyages, les témoignages dans les établissements, soutien à des projets. Le dernier point nécessite des ressources pour aider au financement des actions soutenues. Elles proviennent principalement des versements des retraites « d'anciens combattants ». Celles-ci s'élèvent à 800 euros annuels quels que soient la durée de présence et les grades. À ces versements s'ajoutent les cotisations d'amis. Elles sont défiscalisées.

Les voyages visent à tisser, sur place, des liens avec le peuple algérien et leur culture. Les interventions dans les établissements ont pour but d'ancrer dans les mémoires « un passé qui ne passe pas ».

Lors de l'assemblée générale, hors la présentation des traditionnels rapport financier, d'activité et moral, la discussion portera sur le choix des projets à financer. 60 % des ressources disponibles seront consacrées à des projets portant sur l'Algérie et 30 % à des actions concernant la Palestine. Le choix de la Palestine s'explique par la présence de colons sur sa terre. Les actions retenues sont souvent à visée éducative ou culturelle. L'accompagnement de l'association Al Kamandjati à Angers en est un bel exemple. Il est vrai que Ramzi Aburedwan, son fondateur, le méritait bien. Musicien et chef d'orchestre, en Palestine il fédère les jeunes autour de son art.

Dans le prochain numéro nous rendrons compte de cette assemblée générale.

J. P.



Jean Sadoux & Jacques Lambour

en Algérie. Dans leur première conférence de presse, le 3 février à Albi, ils définissent la mission qu'ils veulent assigner à *l'Association des Anciens Appelés en Algérie Contre la Guerre*. Ils l'a résume ainsi « Ce que

appartiennent chacun à ces deux catégories : appelés et amis. Jacques, l'appelé, adhéra en 2007, Jean, l'ami, il y a 10 ans. Ce dernier fut sensibilisé à la cause par ses frères qui furent des appelés. Jacques et Jean lors de notre

Conflit

Max Bayard nous a écrits, son texte est intitulé : "Territoire de Gaza"

Personne en Occident ne veut voir qu'il y a bien actuellement à Gaza un État, certes non reconnu internationalement, donc un État de fait, avec des dirigeants qui ont été élus en 2006 (nul ne voulant de nouvelles élections) et des moyens parfaitement organisés, d'ordre civil (un gouvernement et des administrations) et militaire (une armée en tenue de 20 000 à 30 000 hommes) pour une population palestinienne de 2 400 000 habitants enfermés sous blocus strict par Israël dans 362 km², soit 6 600 habitants au km², record mondial.

Le gouvernement de fait mène actuellement une guerre de libération nationale

et peut commettre des crimes de guerre, comme son agresseur.

Crimes de guerre relevant des juridictions internationales :

- Le gouvernement de fait de Gaza : massacre de civils israéliens suivi de la prise de 220 otages, civils et militaires, de diverses nationalités.

- Israël, pour pilonnage prolongé et massif de la population civile gazaouie et blocus strict prolongé.

Finissons-en avec les accusations « d'apologie du terrorisme » et « d'antisémitisme » concernant cette guerre bicéphale qui ne doit pas devenir multilatérale et laissons

les gens manifester démocratiquement en bon ordre.

Le Conseil de sécurité paralysé est par un veto américain, cependant l'Assemblée générale de l'ONU a voté à une très large majorité de 140 voix (dont la France) le principe d'une trêve humanitaire immédiate à Gaza et la libération des otages.

Riposte d'Israël : c'est une infamie, puis coupure des télécommunications et internet.

Je suis un civil gazaoui !

Je suis un otage !

Le transhumanisme, danger mortel

Fabriquer un être humain supérieur, artificiel, voire immortel, dont les imperfections seraient réparées et les capacités améliorées. Telle est l'ambition du mouvement transhumaniste, qui prévoit le dépassement de l'humanité grâce à la technique et l'avènement prochain d'un « homme augmenté » façonné par les biotechnologies, les nanosciences, la génétique. Avec le risque de voir se développer une sous-humanité de plus en plus dépendante de technologies qui modèleront son corps et son cerveau, ses perceptions et ses relations aux autres. Non pas "l'homme nouveau" des révolutionnaires, mais l'homme-machine du capitalisme.

Bien que le discours officiel, en France, résiste encore à cette idéologie, le projet technoscientifique avance discrètement. Qui impulse ces recherches ? Comment se développent-elles dans les champs médicaux, militaires et sportifs ? Comment les débats démocratiques sont-ils éludés ? Et comment faire face à des évolutions qui ne feront que renforcer les inégalités ? Surtout, quel être

humain va naître de ces profondes mutations, de ces expérimentations brutales et hasardeuses sur notre espèce, dont l'Homo sapiens ne sortira pas indemne ?

Voilà le texte de la quatrième de couverture de l'ouvrage intitulé « Au péril de l'humain, les promesses suicidaires des transhumanistes ». Éditions du Seuil – Sciences ouvertes.

Les auteurs en sont Jacques Testard, biologiste, père scientifique du premier bébé-éprouvette et Agnès Rousseau, journaliste au média indépendant Basta !

Une lecture indispensable !

Jean-Louis Gregoire

Quand est-ce que ça se terminera ?

Après l'assassinat de Samuel PATY, c'est Dominique BERNARD qui a été assassiné pour ce qu'il était : un enseignant et un éducateur. Trois autres membres de la communauté éducative ont été blessés. Il s'agit de crimes d'intégristes islamistes. Le combat pour la laïcité, contre tous les dogmatismes et les fanatismes religieux ou identitaires, est toujours d'actualité. Notamment face à la récupération raciste que l'extrême droite fait de ces deux drames.



Affiches de l'artiste AL1, allée Mitterrand

Disparition

Madeleine Chanteux

La plus ancienne abonnée à l'Anjou laïque nous a quittés. Madeleine Chanteux venait d'avoir cent ans. Ce fut une militante féministe, syndicaliste, politique. Lors de ses obsèques, des hommages dans tous ces domaines lui furent rendus. Sa présence au conseil municipal de la ville des Ponts-de-Cé était dans toutes les mémoires des personnes présentes. Selon un ancien collègue conseiller, elle n'y était pas passée inaperçue. Le maire de droite de l'époque passait régulièrement sous ses fourches



caudines. Madeleine Chanteux était une forte personnalité qui ne s'en laissait pas conter. Jusqu'à la fin elle s'intéressa à l'actualité. Un ami qui lui rendait visite régulièrement m'a affirmé qu'elle se souvenait de tous ses élèves. Outre l'excellente mémoire conservée, cette anecdote prouve qu'elle aimait ses élèves. L'Anjou laïque présente ses plus sincères condoléances à ses enfants, Mireille, Jean-Marc, Jean-Luc

J. P

"Maire de Longué condamné"

Titre trompeur, ce n'est pas en qualité d' élu qu'il fut condamné, mais en qualité d'enseignant dans un établissement catholique. Sa spécialité, d'après lui, serait l'humour. Humour que n'apprécia pas un élève de religion musulmane. Pour ce dernier, cet humour procédait plus du racisme que de l'ironie. Ce fut le délit reconnu par le tribunal. Monsieur Frédéric Mortier, c'est son nom, fut condamné à une amende de 2 000 euros et devra verser 1 000 euros à l'élève cible de ses « fins » quolibets et la même somme à SOS Racisme. Ses avocats font appel. Eux, sont sans doute des humoristes.

J. P

Devinettes scientifiques

Avec les connaissances acquises au collège ou au lycée, parfois avec un simple raisonnement logique, vous pouvez répondre à la question posée. La solution dans le prochain numéro.

Hôpital des Quinze Vingts

Cet hôpital parisien abrite le centre national d'ophtalmologie. Sauriez vous expliquer son curieux nom ?

Réponse de la devinette précédente : Couleur de l'or

Qu'est ce qui donne sa couleur à un objet ? Éclairé par de la lumière blanche comme celle du soleil, depuis Newton on sait qu'elle contient toutes les couleurs de l'arc en ciel, l'objet ne réfléchit que certaines d'entre elles. C'est ce processus qui permet à notre œil, avec ses cellules spécialisées, d'attribuer une couleur à un objet. Dire que certaines couleurs sont réfléchies signifie qu'elles ne pénètrent pas la matière de l'objet. Dans le cas de l'or, le jaune, l'orange et le rouge ne pénètrent pas. Les autres couleurs pénètrent et pour une feuille très mince la lumière peut ressortir par la face arrière, sans jaune, ni rouge ni orange ce qui lui donne une coloration verdâtre.

Y. M-M.

Mots croisés de Mado.

Solutions au prochain numéro

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2									■	
3										
4						■				
5					■					
6			■							
7		■								■
8							■			
9	■									
10								■		

Solution mots croisés A.L. n°145

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	T	E	L	E	V	I	S	I	O	N
2	A	M	I	C	A	L	E	S	■	E
3	R	A	T	U	R	E	R	A	I	S
4	T	I	E	R	S	■	V	R	A	C
5	E	L	E	E	■	D	E	D	I	A
6	L	■	■	U	R	I	■	S	D	F
7	E	N	V	I	O	N	S	■	O	E
8	T	A	I	L	L	E	U	R	■	■
9	T	I	S	S	E	R	A	I	T	■
10	E	N	E	■	S	A	S	S	E	E

Horizontalement :

1 Mauvais temps. 2 Histoire courte. 3 Prendrait un repas. 4 Prénom féminin / Linge. 5 Ecolo / Heureuse. 6 Commune près de Dijon / Couper en tranches. 7 Minéral. 8 Abrasions / Abri. 9 Monnaie anglaise / Rappels. 10 Masse pesante utilisée en gymnastique / Cours d'eau.

Verticalement :

A Personne. B Ivres / Elle aime les animaux. C Amplificateur / ??? Mon mari ! D Aèreront. E N'est pas forcément belle / Flûte ! F Apl dans le désordre / répéter. G Raccourcissent. H Racontant. I Lieu de création. J Vider / Epais

L'Anjou laïque N° 146

Fondateurs :

Yvonne et Henri Dufour

Directeur de la publication

Jack Prout

Comité de rédaction

Catherine Battreau, Jean-Paul Brachet, Hugues Gascan, Jean-Louis Grégoire, Yves Mulet-Marquis, Alain Paquereau, Daniel Renou, Jean-Pierre Thuleau, Jean-Luc Veillé

Collaboration

Armelle Chaye, Pierre Michel, Dominique Delahaye

Mise en page

FOL49, Jack Prout

Imprimerie

Ateliers Paquereau
8 Bld Bretonnières
49124 Saint-Barthélémy-d'Anjou

No CPPAP 86832

ISSN 1245-0936

Blog Anjou laïque

Des compléments d'articles,
de nouvelles contributions

anjoulaique.blogspot.com

mail : anjoulaique@gmail.com

 **contact**
Librairie • papeterie
3 rue Lenepveu ANGERS

Abonnement (1 an - 4 numéros)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Mail :

12 euros

15 € ou plus (soutien)

à l'ordre de la FOL49

Bon à retourner à :

FOL 49 - Anjou laïque
14 bis avenue Marie Talet
49100 Angers

Abonnement en ligne sur
anjoulaique.blogspot.com
rubrique "ABONNEMENT"

L'enfant

Un visage d'enfant
Les yeux rivés vers le ciel,
Scrutant l'horizon....

Après du cadavre de ses parents,
L'odeur âcre des armes
Envahit l'espace....

Il s'assied, il observe leurs visages
Il lui semble qu'ils dorment
Il caresse leur mains entrelacées...

Il n'entend pas les roquettes qui pleuvent
Il n'entend pas les cris autour de lui

Il attend....
La poussière s'élève dans le néant
Au gré d'une marche forcée
C'est l'exode....

Brusquement, des bras le soulèvent
Les corps de ses parents se perdent
Il crie, il hurle, il pleure....

A qui sont ces bras ?
Que signifie cette guerre ?
Que veut dire le mot paix ?

Armelle



La boule de fort

Le samedi 18 octobre les locaux de Paul Biet à Longué furent animés. C'était la phase finale du challenge de boule de fort de la Fédération des Œuvres Laiques de Maine-et-Loire. Le matin ce fut les demi-finales et l'après-midi la finale. Entre les deux moments un repas que l'on pourrait qualifier de républicain. Il réunissait les participants et leurs supportrices et supporters. Pas de grand laïus, mais toutes et tous savaient pourquoi ils étaient là. Et si une pétition pour la promotion et la défense de l'école publique laïque avaient circulé, elles et ils auraient apposé leur signature. Manquaient deux figures longuéennes, le président de la boule de fort de Paul Biet retenu par une réunion de famille et Nicole Glémet qui, la



veille, avait perdu son époux William. Le vœu de Nicole d'une minute de silence précédé de quelques mots en mémoire d'Yvon

Chaumin, trésorier de l'amicale laïque de Noyant, décédé l'été dernier, fut respecté. Yvon le méritait bien. Pendant le vin d'honneur, Jean-Luc Veillé, co-président, a expliqué, sans délayer, la

nouvelle organisation de la F.O.L. suite au départ de son délégué général et de son président. Et, comme depuis quelques années les médailles sont remises après les rencontres et non plus lors de l'assemblée générale de la FOL, ce fut la déclaration des résultats. Le matin l'équipe de Breil l'a emporté sur Courléon et Noyant s'est incliné devant Longué. L'après-midi Breil se mesurait à Longué. La première, composée de Paul Marandea et Michel Boyeau, s'est inclinée (avec les honneurs, 12 à 7) devant la seconde du duo Christophe Percevault et Bruno Lassay. Comme il se doit les finalistes furent « laïquement » applaudis par les joueurs défaits en matinée.

J. P.

Association

Progrès ou décadence

On classe généralement la France parmi les nations développées et l'Inde parmi les nations émergentes. Depuis 1890 en Inde, en particulier à Bombay, les dabbawallahs livrent des repas avec leur vélo. Chez nous, depuis une dizaine d'années, dans nos villes sur les places publiques, des livreurs de repas

et autres denrées alimentaires, pour gagner quelques euros, attendent prêts à sauter sur leur vélo dès qu'ils seront sollicités. L'essentiel du bénéfice du service revient à la société organisatrice de ce que l'on peut difficilement qualifier de métier mais qui s'apparente plus à une forme moderne d'exploitation, d'escla-

vage. Que faut-il en conclure ? Que l'Inde est en avance sur les nations développées ou que la France est entrée dans une phase de régression sociale ? À vous de choisir.

YMM